

der. Le marché canadien n'absorberait pas le cinquième du bétail que nous avons à vendre. Nous n'avons pas de marché domestique à notre bétail. Si nous ne nous assurons pas le marché américain, une industrie lucrative disparaîtra. Selon les chiffres cités par l'honorable député de Brome, nous avons exporté aux Etats-Unis, l'an dernier, un cheptel de 55 millions de dollars.

Nous avons vendu au même pays, la même année pour 15 millions de dollars de blé; mais un droit de 40 cents le boisseau ne nous permet plus de rien écouler là. Nous n'avons plus d'autre marché pour l'avoine que l'Est du Canada. Cette année, nous constatons que le seul tarif du transport de l'avoine de la province d'Alberta à la ville de Québec, dépasse le prix même qu'obtient cet article à cet endroit. Les honorables représentants des districts industriels de l'Est penseront que c'est ici une question pour l'Ouest, dont la population bénéficie des hauts prix depuis des années, et que les industries de l'Est y sont intéressées. Je ne pense pas que dans la province d'Alberta, la superficie en culture cette année atteigne la moitié de celle de l'an dernier; ni que la demande de produits manufacturés atteigne la moitié de celle de l'an dernier. Quand les cultivateurs n'utilisent pas la terre, qu'ils ne font pas d'argent, qu'ils ne peuvent pas vendre leurs récoltes de l'année précédente, qu'ils n'ont rien à dépenser, ils n'achèteront rien, et il y aura encore plus de fabriques fermées dans l'Est qu'il n'y en a aujourd'hui même. Cette question touche donc l'Est aussi bien que l'Ouest. Il serait sage pour les représentants des comtés et des industries de l'Est d'assister de tout leur possible ceux qui viennent d'une contrée qui dépend entièrement de l'agriculture et de ses produits, en leur conservant le seul débouché qu'ils aient. C'est leur intérêt de surveiller les intérêts des producteurs de l'Ouest, de sorte que ceux-ci puissent continuer en affaires et réaliser des profits en vendant au plus avantageux marché.

L'hon. député de Brantford (M. Cockshutt) a déclaré que le consommateur répondait de la douane dans tous les cas. Le droit sur le bétail canadien exporté aux Etats-Unis si élevé que cette exportation sera impossible et que personne n'aura plus à payer la douane. L'éleveur devra abandonner les affaires. Car il n'est guère probable que l'embargo soit levé.

Puisque j'ai la parole, je tiens à rectifier une erreur du hansom de l'autre soir, édition non révisée. On me fait dire que, à

[M. White (Victoria, Alta.).]

mon avis, la révocation de l'interdit sur le bétail ne profiterait aucunement à l'éleveur de l'Ouest. J'ai dit au contraire que je croyais qu'il lui bénéficierait, et que sans avoir fait l'expérience de l'exportation ou de l'importation le bétail, je savais que ceux qui font ce commerce, sur une bien plus grande échelle que je ne faisais moi-même, désiraient ardemment voir cet embargo levé.

Je suis bien content que cette résolution ait été soumise à la Chambre, ce qui nous permet d'exprimer nos opinions et de donner notre vote sur la question. J'espère que l'amendement l'emportera. S'il est défait, ce sera au détriment de tous les intérêts du Canada.

M. CURRIE: Avant que l'honorable député reprenne son siège, j'aimerais lui poser une question, vu son expérience en matière de prix et de commerce des bestiaux. Pourquoi, suivant les chiffres du Globe, le bétail obtient-il \$9.25 à Chicago et \$11.50 à Montréal; et les porcs, \$9.24 à Chicago, \$14.50 à Montréal, et \$13.50 à Winnipeg?

M. WHITE: Les propriétaires de bestiaux de premier choix ne les expédient pas à Montréal. Les meilleurs commerçants, comme Lane, Maclay, et d'autres, envoient tout à Chicago. Et je suis sûr qu'ils s'y entendent mieux que moi. Si le marché montréalais était supérieur, ils y feraient des envois. J'ignore de quelle sorte sont ces bestiaux.

Sur le marché de Chicago, on trouve des bestiaux cotés aussi bas que quatre cents. Peut-être mon honorable ami découvrira-t-il à la fin qu'ils sont classés comme "viandes à conserves".

M. CURRIE: Les prix les plus élevés sont cotés pour les bœufs extra-lourds, et c'est la même chose à Montréal.

M. CAHILL: Change et transport.

M. WHITE: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas responsable de l'apparence ou de la réalité des prix. Je sais que la plus forte partie de notre bétail, les bêtes de choix, sont expédiées à Chicago. Je ne connais qu'un seul cas, celui d'une personne de la Saskatchewan qui a acheté du bétail de mon honorable ami de Prince-Albert (M. Knox); cette personne a essayé le marché de Montréal et a perdu une forte somme.

M. GOULD: Le moment est bien choisi pour soumettre cette question à la Chambre, parce que voici déjà quelque temps que le bill Fordney est devant le public américain et rien n'a encore été décidée à son